

cndp Commission nationale
du **débat public**

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

DEBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE
CENTER PARCS AU ROUSSET
DU 20 AVRIL AU 20 JUILLET

Réunion d'ouverture
Vendredi 24 avril



cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Mot de bienvenue

Emmanuel REY

Maire de Marizy

cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Mot de bienvenue

Sylviane BONNOT

Maire du Rousset

Le programme de la réunion

Accueil par Emmanuel REY, Maire de Marizy et Sylviane BONNOT, Maire du Rousset

Présentation de la Commission nationale du débat public (CNDP) et des principes du débat public par Christian LEYRIT, Président de la CNDP

Présentation de l'organisation du débat public sur le projet de Center Parcs à Poligny par Claude BREVAN, Présidente de la commission particulière du débat public (CPDP)

Temps d'échange avec le public sur le débat et les modalités du débat

Présentation du projet par le maître d'ouvrage, le Groupe Pierre & Vacances Center Parcs (15')

Intervention d' André ACCARY, Président du Conseil Départemental de Saône et Loire

Intervention de **Jean Claude LAGRANGE**, Vice-Président en charge de l'emploi et du développement économique, Conseil Régional de Bourgogne

Débat avec le public (1h30)



Présentation Commission nationale du débat public et des principes du débat public

Christian LEYRIT

Président de la CNDP



Présentation de l'organisation du débat
public sur le projet de Center Parcs au
Rousset

Claude BREVAN

Présidente de la CPDP

Les principes du débat public

- **Ouverture** à tous
- **Transparence** du débat
- **Equivalence** des participants
- **Argumentation** des avis

Dans le respect des règles d'un débat démocratique



Quel est le rôle de la CPDP?

➤ *Sa mission:*

- Préparer et animer le débat public
- veiller à son bon déroulement
- assurer un traitement équitable à tous les participants

➤ *Ses activités :*

- Diffuser et faciliter l'information
- Donner au public la possibilité de :
 - Poser des questions et obtenir des réponses,
 - Donner un avis, faire des propositions.
- Rédiger un compte-rendu à l'issue du débat public

La Commission **ne prend pas position sur le projet** objet du débat

Le rôle du maître d'ouvrage dans le débat

- **Il élabore le dossier de présentation du projet**, support du débat public, consultable par tous
- **Il met à disposition du public** : les études relatives au projet et tous documents nécessaires au débat
- **Il présente le projet de Center Parcs sur la commune du Rousset** en réunions et ateliers publics et **répond à vos questions**
- **A l'issue du débat, il prend une décision rendue publique** :
 - Poursuivre, modifier ou abandonner le projet



Comment la CPDP assure-t-elle l'information du public?

Ce qui a été fait :

- Un boitage dans près de **32 000 boîtes aux lettres** et une mise en ligne sur le site Internet de la CPDP d'un questionnaire d'avant débat (**482** questionnaires retournés)
- Une ouverture d'un formulaire avant débat, ouvert aux commentaires
- La mise en ligne du dossier du projet (7 avril) et de sa synthèse (2 avril)
- A partir du 20 avril, le boitage de la synthèse du dossier du maître d'ouvrage, du journal du débat et d'une carte T dans **32 000** boîtes aux lettres
- L'envoi des documents du débat par courrier et courriel aux acteurs et abonnés du débat

Comment la CPDP assure-t-elle l'information du public?

Ce qui est en cours et à venir:

- Les publications du débat : les journaux du débat et les newsletters
- La mise en ligne de toutes les contributions reçues, des verbatims, des réunions, des questions et des réponses
- La mise en ligne des comptes rendus des ateliers
- La publication et la mise en ligne du compte rendu et du bilan du débat
- Des partenariats avec les collectivités territoriales, organismes et acteurs concernés par le débat
- Des articles dans la presse
- Des campagnes d'affichage et de tractage
- Suivez le débat sur Twitter et Facebook



@cplerousset_dp



centerparcslerousset.debatpublic

Le calendrier des réunions et ateliers

Réunion d'ouverture

24 AVR. 2015, 18H30 - 21H30

à Marizy

Salle des fêtes – Le Bourg

Atelier : Stratégies de développement local

12 MAI 2015, 18H30 - 20H30

au Rousset

Salle des fêtes – Le Bourg

Atelier : Tourisme et retombées économiques

13 MAI 2015, 18H30 - 20H30

à Cluny

Salle des Griottons –

Rue des Griottons

Atelier : Équipements publics induits et impacts sur la vie locale

5 JUIN 2015, 18H30 - 20H30

à Saint Bonnet de Joux

Salle des fêtes – Le Bourg

Visite du site du projet

Atelier : Impacts sur l'environnement

6 JUIN 2015, 14H00 - 18H00

au Rousset

Salle des fêtes – Le Bourg

Atelier : Agriculture

8 JUIN 2015, 14H00 - 16H00

à Jalogny

Ferme Expérimentale de Jalogny - La Prairie

Réunion publique générale de mi-débat

8 JUIN 2015, 20H00 - 23H00

à Charolles

Salle des remparts

Ateliers : Emplois (18h30-20h30), Modèle économique et financement du projet (21h00-23h00)

19 JUIN 2015, 18H30 - 23H00

à Montceau les Mines

Grande salle Maison de quartier du Bois du Verne – 19, avenue Anatole France

Réunion de clôture

3 JUIL. 2015, 18H30 - 21H30

à Marizy

Salle des fêtes – Le Bourg

Les autres rendez-vous du débat

- ❖ Des présences sur les marchés avec les membres de la CPDP et la maîtrise d'ouvrage
- ❖ Des permanences de la CPDP dans les mairies du territoire
- ❖ La visite du site du projet le 6 juin à 14h00

Les informations pratiques se trouvent sur le site Internet du débat:

<http://cp-lerousset.debatpublic.fr>

Ou par téléphone au **0 800 30 41 01** (appel gratuit depuis un fixe)

Les règles du jeu

1/ Le droit à l'image :

Si vous ne souhaitez pas que votre image soit reproduite dans le cadre des supports du débat, merci de nous le préciser.

La reproduction d'images en dehors du cadre des supports émis par la CPDP engage la seule responsabilité de leurs auteurs

2/ Temps de parole:

Pour recueillir le maximum d'interventions, le temps de parole est limité pour tous, 3 minutes avec chronomètre.

Merci de vous présenter très distinctement, la qualité du verbatim en dépend.

3/ Formulaire à votre disposition pour émettre un avis ou question, merci de les déposer dans l'urne à la sortie.

cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

**Temps d'échange avec le
public sur le débat et les
modalités du débat**

Présentation du projet par le maître d'ouvrage

Le Groupe Pierre & Vacances Center
Parcs

cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Intervention

André ACCARY

Président de la Conseil Départemental
de Saône-et-Loire

cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Intervention

Jean Claude LAGRANGE

Vice – Président en charge de l'emploi
et du développement économique

Conseil Régional de Bourgogne

cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

DEBAT AVEC LA SALLE